

VOS ANNONCES

Envoyez vos infos au plus tard le 10 de chaque mois sous forme d'un texte précis et court à vivreacunlhat@gmail.com ou **04 73 72 07 00** ou encore à l'accueil de la mairie. Le bulletin municipal est réservé aux informations utiles, aux articles administratifs ou émanant d'une collectivité ou d'une association ayant une activité à Cunlhat.

Vous pouvez aussi envoyer vos articles et annonces urgentes à vivreacunlhat@gmail.com pour une publication sous quelques jours sur la page Facebook de la commune.

GESTION FORESTIÈRE

Vous pouvez prendre RDV avec Éric DAILHOUX en contactant la mairie : conseils, informations et orientation vers les organismes, les associations et les professionnels de la filière afin de dynamiser la gestion forestière.

PERMANENCE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Monsieur Éric DUBOURGNOUX assure une permanence le 2^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h.

DANS VOTRE MAISON DES SERVICES ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE / MSAP

Pour vous aider dans les démarches administratives et numériques avec la CAF, l'assurance retraite, l'ANTS, Pôle Emploi, Prime rénov, CPAM, les impôts, Emploi à domicile (CESU), déclaration d'armes SIA...

Permanences avec les impôts, des assistantes sociales, la mission locale, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (visio), Rénov'action63, le délégué du Défenseur des Droits, le conciliateur de justice, aide à la vie associative, aide à la parentalité EPE63.

Possibilité de faire des impressions, photocopies et plastifications sur place pour les démarches administratives. Des ordinateurs sont mis à disposition du public ainsi que le réseau wi-fi.

Point de relai de la communauté de communes Ambert Livradois Forez, vous pouvez également récupérer des sacs jaunes, des seaux à compost (pour les composteurs partagés), les programmes ALSH...

Ouvert : du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

8 grande rue (face à la fontaine)

04 73 72 39 40 - msap.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

AIDE À DOMICILE

Vous souhaitez que quelqu'un vous accompagne pour faire vos démarches concernant l'aide à domicile ? La mairie, dans le cadre du CCAS, peut vous accompagner tout au long de votre demande.

Collecte sélective

Lundis semaines paires (2 et 16) : sacs et bacs JAUNES

Lundis semaines impaires (9 et 23) : sacs et bacs VERTS

Déchetterie

ZA, route de Domaize 63590 CUNLHAT **04 73 72 31 88**

mercredi : 8h30-12h / mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h30-12h et 13h30-17h30

Urgences

Médecin de garde, nuit et weekend : 15

Pompiers : 18

Infirmières

Aurélien ou Agnès **06 58 10 43 19**

Béatrice Chastel et Cécile Mosnier : **04 73 72 28 82** (Soins sur rdv tous les jours, week-end et férié)

Portage de repas à domicile : **04 73 72 70 00**

SSIAD

Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et en situation de handicap « Les Sourires de Cunlhat »

Tél : **04 73 72 70 08** - Fax : **04 73 72 29 71** ssiadcunlhat@ehpadmillesourires.fr

4 quartier Lamothe, EHPAD, 63590 Cunlhat

Relais Petite Enfance

Permanences : lundi 9h-14h30, mardi/jeudi 11h30-16h, vendredi 14h-16h (sur rdv pendant les vacances scolaires)

Ateliers d'éveil : mardis et jeudis 9h30-11h30 (sauf vacances scolaires). Garde d'enfant à domicile.

Gratuit, sur inscription au **06 81 58 18 26** ou rpe.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

Programme : <https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/enfance-et-jeunesse/relais-petite-enfance/>

ADMR Olliergues

Aides à domiciles et auxiliaires de vie pour personnes dépendantes **04 73 72 92 79 - admrolliergues@fed63.admr.org**

Gendarmerie, accueil du public

À Cunlhat : Mercredi 8h-12h et Samedi 14h-18h - **04 73 72 22 06**

À Olliergues : Lundi au Samedi 8h-11h et 14h-18, Dimanches et jours fériés 9h-12h et 15h-18h - **04 73 95 50 06**

Transport sanitaire

Sarl DELAYRE (VSL/Taxi/Ambulance) place Lamothe, 63590 CUNLHAT - **04 73 72 23 01 - 04 73 82 34 41**

Taxi Denis COMBRIS DS Bertignat 2 - **06 59 01 32 88**

INFORMATIONS PRATIQUES - FÉVRIER 2026

Vivre @ CUNLHAT



Bulletin municipal - n°02 Février 2026

<http://www.cunlhat.fr>

ASSOCIATION CYCLISTE CUNLHATOISE

L'assemblée générale 2026 de l'Association Cycliste Cunlhatoise se tiendra à la mairie de Cunlhat le 13 février à 18h. Toutes les personnes intéressées par la pratique modérée, régulière et conviviale du cyclisme peuvent y assister.

RANDO DES CRÊTES D'AGV TONIC

Rendez-vous le dimanche 1^{er} mars, à partir de 13h30, à la salle polyvalente du plan d'eau. Plusieurs parcours seront proposés, avec ravitaillement.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Annick au **06 84 47 09 10**.

UCHER ÉCOLE DE CUNLHAT

Il reste quelques places pour les stages d'apiculture 2026 « Initiation - Perfectionnement et Élevage de Reines » qui sont en ligne sur le site : lerucherdulivradois.com.

Contact : Louis au **06 87 29 81 08**

YAKA REMERCIER POUR LA BELOTE...

Les 58 doublettes participantes à notre concours du 20 décembre dernier (9^{ème} édition), les Yaka Staff, toujours motivés et nombreux, et les commerçants partenaires : le garage Renault Canevet, la boucherie de la fontaine, Livradois Discount, Proxi, l'onglerie Au pays des merveilles, les salons Isa Tiffs et Pink'Hair, le restaurant l'Émeraude du lac, Pizza Mèizou, la pharmacie et la caisse locale Crédit Agricole d'entre Dore et Miodet.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2026 et espérons partager avec vous d'autres bons moments festifs cette année !

MESSAGE DE L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES DE LA MUNICIPALITÉ

Malheureusement, la magie de Noël installée sur notre commune n'a pas été épargnée par des actes de malveillance gratuits. Cette année, le bilan est triste : vol de faons devant l'église, disparition répétée du bonnet du gnome, guirlandes dérobées ou dégradées...

Face à ces comportements irrespectueux et incompréhensibles, le découragement gagne les bénévoles. Si ces actes persistent, les décors finiront par disparaître définitivement de nos rues.

La municipalité soutient pleinement ses bénévoles et condamne avec fermeté ces actes de vandalisme qui nuisent à l'ensemble de la communauté.

Respectons notre village et ceux qui l'embellissent.

QIGONG-TAIJIQUAN (ASSOCIATION AS ELF)

Nos coordonnées ont changé !

• Nouveau téléphone : **06 71 15 94 36**

• Nouvelle adresse mail : aself1@orange.fr

Et rdv tous les samedis à 10h Salle Omnisports Roger Fayet !

Édition et impression :

Ville de Cunlhat



Directrice de publication :

Claudine DE VOS

PROGRAMME MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture de la médiathèque : Mardi, jeudi et vendredi : 16:30-18:30
Mercredi : 08:30-12:30 / 15:00-18:30 Samedi : 08:30-12:30 / 15:00-17:30

Infos, réservations et inscriptions : **04 73 72 31 84** ou mediatheque.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

En février, l'équipe accueille Anne-Catherine Hauss sur les médiathèques du secteur, et les médiathécaires concoctent le programme des 50 ans de la médiathèque de Cunlhat (pour novembre 2026 !)...nous vous donnons rendez-vous dès le début du mois de mars pour le retour de la programmation 2026 autour de différents ateliers à la médiathèque !

Retrouvez dès à présent les animations du premier mercredi de mars (dont un atelier sur réservation, n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant !) :

Mercredi 4 mars de 10h30 à 12h : Retrouvez le café des parents ! Un moment de partage et d'échanges, autour de vos questionnements, soucis et bonheurs liés à la parentalité. En partenariat avec la Maison des solidarités d'Ambert et EPE63. Boissons chaudes et petits gâteaux pour accompagner ce moment.

Mercredi 4 mars à 14h30 : Atelier zéro-déchet : Soins maison pour le visage. Les produits cosmétiques sont des sources d'emballages, et ils contiennent très souvent des substances nocives pour l'environnement et notre santé. Fabriquer ses cosmétiques maison, c'est possible : venez découvrir plusieurs recettes simples et rapides, à base d'ingrédients naturels, pour créer une gelée gommante, un démaquillant...

Tout public. Gratuit. Sur inscription auprès du Service Déchets : **04 73 82 76 91**.



LE TRI DES DÉCHETS : ON FAIT LE POINT ENSEMBLE !

Le tri des déchets fait partie de notre quotidien, mais des doutes subsistent souvent face à certains emballages. Saviez-vous qu'une simple erreur peut empêcher le recyclage de tout un bac ? Pour nous améliorer collectivement, voici un rappel des consignes de tri. L'objectif est simple : lever les hésitations, éviter les erreurs fréquentes et renforcer notre impact écologique.

Dans les bacs jaunes : 100% des papiers et des emballages

- Métal : bouchons, capsules, couvercles, blisters médicaments, boîtes, conserves, aérosols, canettes, tubes
- Plastiques : pots, boîtes, barquettes, sacs et films plastiques, flacons, bidons, bouteilles, tubes
- Papier : journaux, publicités, magazines, livres, catalogues, enveloppes sacs
- Carton : briques, cartonnettes, boîtes



Jeter en vrac ou en sacs transparents

Ne pas laver les emballages mais bien les vider

Ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres

Séparer les différents éléments d'un emballage

Plier les cartons pour gagner de la place

Pour le reste des déchets

Bouteilles et bocaux en verre → Colonne à verre

Vêtements, chaussures, maroquinerie → Colonne textile

Déchets organiques → Composteur

Non recyclable, déchets restants après le tri et le passage en déchetterie → Bac ordures ménagères

Quelques exemples d'erreurs les plus fréquentes :

- Les emballages imbriqués

On a souvent tendance à vouloir gagner de la place en mettant une boîte de conserve dans une boîte de céréales. C'est une erreur : au centre de tri, les lecteurs optiques ne voient que l'emballage extérieur. Il faut jeter les déchets séparément, bien en vrac.

- Le papier/carton souillé (ex : cartons de pizza)

Si un carton ou un sac en papier est imbibé de gras ou de sauce, il ne peut plus être recyclé correctement. Dans ce cas, il doit aller dans le bac ordures ménagères ou au compost s'il est biodégradable.

- Les faux amis en verre

Si les bouteilles et bocaux se recyclent à l'infini, ce n'est pas le cas de la vaisselle cassée, des verres à boire ou des miroirs. Leur composition chimique est différente et ils ne fondent pas à la même température. Ils doivent être jetés avec les ordures ménagères ou triés en déchetterie.

Salle des fêtes, TOURS-SUR-MEYMONT

Mardi 10 février à 14h30

ZOOTOPIE 2

Public : à partir de 6 ans

Animation, Aventure, Comédie, Famille - 1h48

De Jared Bush



Salle des fêtes, TOURS-SUR-MEYMONT

Mardi 10 février à 20h30

LES ENFANTS VONT BIEN

Public : adultes et adolescents (15 +)

Drame - 1h51

De Nathan Ambrosioni



Salle des fêtes, LA CHAPELLE-AGNON

Vendredi 13 février à 20h30

CHASSE GARDÉE 2

Public : tout public

Comédie - 1h40

De Antoine Furlon, Frédéric Forestier



CINÉMA

cineparc@parc-livradois-forez.org
04 73 95 58 00



Salle des fêtes, CUNLHAT

Mardi 17 février à 14h30

AVATAR 3 (VF, 2D)

Public : tout public (12+) avec avertissement

Action, Aventure, Fantastique, SF - 3h17

De James Cameron



Salle des fêtes, CUNLHAT

Mercredi 18 février à 10h30

UNE GUITARE À LA MER

Public : à partir de 3 ans

Animation, Famille - 0h56

Programme de 3 courts métrages*



Salle des fêtes, CUNLHAT

Mercredi 18 février à 14h30

LE SECRET DES MÉSANGES

Public : à partir de 6 ans

Animation, Aventure, Famille - 1h17

De Antoine Lanciaux



Salle des fêtes, CUNLHAT

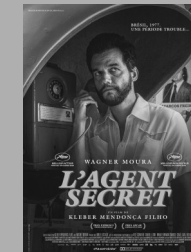
Mercredi 18 février à !! 20h !!

L'AGENT SECRET (VOSTFR)

Public : tout public avec avertissement

Drame, Policier - 2h40

De Kleber Mendonça Filho



Salle des fêtes, TOURS-SUR-MEYMONT

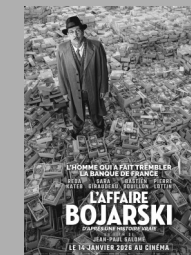
Mardi 3 mars à 20h30

L'AFFAIRE BOJARSKI

Public : adultes et adolescents (15 +)

Drame - 2h08

De Jean-Paul Salomé



Salle des fêtes, CUNLHAT

Mercredi 4 mars à 20h30

BLACK BOX DIARIES (VOSTFR)

Public : adultes et adolescents (15 +)

Documentaire - 1h42

De Shiori Ito



* En présence de la réalisatrice Sophie Roze

Plus d'infos, films et séances sur www.cineparc.fr